

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Canada  
Courriel : [CIMM@parl.gc.ca](mailto:CIMM@parl.gc.ca)  
Télec. : 613-947-3089

Le 16 mars 2022

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes,

Je vous écris aujourd'hui au nom de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU). L'Association représente 72 000 professeurs et autres universitaires qui travaillent dans plus de 120 collèges et universités dans chaque province du Canada.

L'ACPPU félicite le Comité pour avoir récemment entrepris cette importante étude sur le recrutement et le taux d'acceptation des étudiants étrangers au Canada.

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement canadiens a considérablement augmenté au cours des dernières années, mais cette augmentation a pour toile de fond le sous-financement chronique du système d'éducation postsecondaire canadien. L'ACPPU estime qu'il faut augmenter le financement du budget de fonctionnement de base de ce système d'au moins trois milliards de dollars pour compenser les réductions de financement, l'inflation et l'augmentation du nombre d'inscriptions d'étudiants canadiens. Ce financement pourrait être fourni par l'intermédiaire du Transfert canadien en matière de programmes sociaux lorsqu'il sera renégocié dans deux ans. On pourrait réserver des fonds à l'éducation postsecondaire. Par ailleurs, un autre mécanisme de transfert fédéral pourrait être créé pour faciliter les investissements dans l'éducation postsecondaire. Les récents transferts fédéraux aux provinces en matière de santé mentale et de garderies pourraient servir de modèles.

En raison de leur sous-financement public chronique et pour combler leur manque à gagner, les universités et les collèges cherchent de plus en plus à tirer des revenus des frais de scolarité largement déréglementés et différentiels que paient les étudiants étrangers. Ils ont ainsi créé un milieu propice à l'exploitation qui comporte un coût humain énorme et qui masque la santé financière précaire d'un nombre élevé d'entre eux.

Le recrutement et la rétention des étudiants étrangers présentent d'importants avantages sur le plan de l'éducation. Cependant, certains établissements semblent s'intéresser aux revenus générés par ces étudiants, au point d'en devenir dangereusement dépendants. Par exemple, en 2019, l'Université Cape Breton a indiqué que les deux tiers de sa population étudiante venaient de l'étranger<sup>1</sup>. Cette forte

---

<sup>1</sup> « [In Cape Breton, a dramatic rise in international students has transformed a school and a community](#) », *The Globe and Mail*.

dépendance à l'égard des frais de scolarité des étudiants étrangers rend l'Université extrêmement vulnérable aux aléas mondiaux. Par exemple, lorsque, en raison de tensions diplomatiques, l'Arabie saoudite a récemment menacé de rapatrier ses étudiants, plusieurs établissements ont déclaré que cette mesure mettrait en péril leur capacité à continuer d'offrir certains programmes et de poursuivre leurs activités courantes.

Ce sont les principes pédagogiques, et non les profits, qui devraient guider le recrutement et la rétention des étudiants étrangers. Bon nombre des recherches scientifiques de nos membres reposent sur la contribution, la perspicacité, la créativité et le dévouement des étudiants étrangers. De même, leur contribution aux discussions en classe apporte une importante perspective internationale. Il faut augmenter le financement public de ces établissements et accorder plus d'aide financière aux étudiants si l'on veut rendre les études au Canada plus abordables et plus accessibles à tous ceux qui le souhaitent, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs.

De récentes histoires d'exploitation d'étudiants étrangers ont mis en évidence l'insuffisance de l'aide qui leur est apportée. Trop souvent, les recruteurs ne sont pas honnêtes avec les futurs étudiants. Les étudiants et leurs familles s'endettent lourdement, et le choc culturel plonge de nombreux étudiants dans un état de détresse mentale. Les membres de l'ACPPU ont pu constater les conséquences personnelles de cette situation. L'ACPPU recommande au gouvernement de résoudre certains de ces problèmes en réglementant mieux les agences de recrutement internationales, notamment en veillant à ce qu'elles respectent des pratiques conformes à l'éthique et en finançant des services de soutien spécialisés au sein des bureaux des étudiants étrangers des universités et des collèges.

L'ACPPU se dit également préoccupée par l'iniquité sous-entendue dans les taux d'acceptation d'étudiants venant de différentes régions du monde et le nombre de visas qui leur sont délivrés. Nous recommandons au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour éliminer le racisme systémique des processus de demande et d'acceptation de visas d'étudiant.

Le recrutement d'étudiants étrangers, lorsqu'il est bien fait, peut favoriser les échanges internationaux et le perfectionnement des connaissances, promouvoir la diversité et la compréhension culturelles, enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants et du personnel enseignant, et faciliter la coopération et le développement internationaux. En bref, le recrutement d'étudiants étrangers doit se fonder sur les valeurs éducatives et non pas sur le profit. Pour ce faire, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent fournir un financement public durable aux établissements, offrir une aide plus directe aux étudiants étrangers et adopter une réglementation plus stricte à l'égard des agents de recrutement d'étudiants.

L'ACPPU serait heureuse de pouvoir discuter de cette question directement avec vous.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes, mes salutations les meilleures,

David Robinson